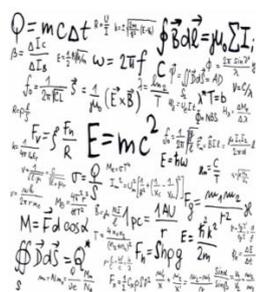


GUIDE DES ÉTUDES

Licence mention Mathématiques Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles Première année



DIRECTRICE DES ÉTUDES ET COORDINATEUR LYCÉE

Mme Anne Bracco ✉ anne.bracco@univ-littoral.fr

M. Guillaume Sename ✉ guillaume.sename@ac-lille.fr

AUTRES INTERLOCUTEURS

Proviseur adjoint lycée : Mme Annie Robache-Baillon ☎ 03 28 24 40 40

Administration lycée : Mme Sabine Vasseur ☎ 03 28 24 40 40

Vie scolaire lycée (CPE) : Mme Géraldine Shakeshaft ☎ 06 15 40 94 41

Secrétariat ULCO : Mme Émilie Feryn ☎ 03 28 23 70 26

✉ secretariat.pppe@univ-littoral.fr

Centre universitaire de la Citadelle
 220 avenue de l'université – BP 5526
 59379 Dunkerque Cedex

Lycée Jean Bart
 1 rue du nouvel arsenal
 59140 Dunkerque

Présentation de la Formation

La Licence de Mathématiques, mention PPPE (Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles), encore notée 3PE, est une licence généraliste dispensée en partie par le lycée Jean-Bart de Dunkerque et en partie par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), en lien avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Hauts de France. Elle a pour but de préparer les étudiant(e)s à devenir professeur(e)s des écoles en poursuivant leurs études en Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) 1er degré.

Il s'agit d'une licence pluridisciplinaire, comprenant un socle d'enseignements fondamentaux, selon un cadrage national, garanti par labellisation.

Elle comprend :

- des enseignements dispensés au lycée Jean Bart : Mathématiques, Français (étude de la langue, littérature, ateliers d'écriture, ...), Philosophie, Sciences et Technologie, Histoire-Géographie, Anglais, Arts Plastiques et Éducation Musicale, Éducation Physique et Sportive.
- des enseignements de Mathématiques dispensés à l'ULCO.
- des enseignements liés aux pratiques d'enseignements, dispensés par l'INSPÉ : temps d'initiation aux méthodologies et aux apports de la recherche appliqués aux mécanismes d'apprentissage chez l'enfant, sensibilisation à l'environnement institutionnel du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et plus généralement du cadre de la fonction publique d'éducation.

L'aspect « professionnalisation » intervient dès la première année sous la forme de deux périodes de stages d'une durée de 3 semaines au total. Ceux-ci consistent en un temps d'observation de la réalité du métier de professeur des écoles, notamment pour que les étudiants puissent s'assurer de la pertinence de leur choix d'orientation.

Ce parcours est co-organisé avec le lycée Jean Bart de Dunkerque. Une partie des cours se déroule dans l'enceinte du lycée, l'autre partie dans les locaux de l'ULCO sur le site de la Citadelle, à environ 15 minutes à pied du lycée. Les étudiants de ce parcours pourront demander à avoir accès à l'internat du lycée Jean Bart. Lors de la première année, environ 500 heures de cours sont dispensées au lycée et 120 heures à l'ULCO. Lors de la deuxième année, environ 340 heures de cours seront dispensées au lycée et 200 heures à l'ULCO. Lors de la troisième année, environ 170 heures de cours seront dispensées au lycée et 380 heures à l'ULCO. Chaque année, trois ou quatre semaines seront réservées à des stages d'observation et de pratique accompagnée dans des écoles.

Poursuite d'études

Ce parcours se déroule sur 3 ans et donne accès à une licence de Mathématiques, parcours PPPE. Il mène au master MEEF premier degré, à l'INSPE de Lille ou dans une autre académie. Ce master permet de préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), concours dont les épreuves se déroulent lors de la seconde année de ce master, soit lors de la cinquième année après le baccalauréat.

Organisation

La Licence s'obtient en trois années. Chaque année est divisée en deux semestres de 14 semaines d'enseignement : de septembre à janvier pour le premier, de janvier à juin pour le second.

Information-Réorientation

Tout changement de filière est possible jusqu'au 1er octobre 2021.

À l'issue du premier semestre, après avis pédagogique, il est possible de se réorienter. Pour plus d'informations, contacter le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation et Insertion Professionnelle (SUAIOIP). Ce dernier propose :

- des conseils et un accompagnement sur le changement de filière, la réorientation, la poursuite d'études et les débouchés des formations,
- une aide pour les candidatures dans les formations sélectives (licences professionnelles, écoles...)

Modalités de Contrôle de Connaissances

Évaluations et examens

Chaque semestre est constitué de différents enseignements appelés Éléments Constitutifs (EC). Tous les EC sont évalués en contrôle continu, avec des interrogations écrites ou orales et des devoirs surveillés réguliers. Les modalités de contrôle des connaissances de chaque EC sont précisées dans chaque syllabus de ce guide des études.

A l'issue de chaque semestre (janvier-février et juin), un jury statue sur les résultats de chaque étudiant. En cas de non validation de certains EC, la possibilité de passer des examens en seconde session est offerte. La seconde session a lieu en juin pour les deux semestres et prend la forme d'examens écrits.

Les EC non validés, et seulement ceux-ci, pourront être repassés en deuxième session. *Attention : la note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.*

En cas d'absence à une évaluation, l'étudiant concerné devra envoyer un justificatif d'absence au secrétariat pédagogique dans un délai de cinq jours ouvrables. Le président du jury statuera sur cette absence. Si l'absence est considérée comme justifiée, l'étudiant se verra proposer une épreuve de substitution. Si l'absence est considérée comme injustifiée, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 à l'évaluation. Dans tous les cas, l'étudiant pourra passer les examens de seconde session s'il ne valide pas l'enseignement concerné en première session.

Règles de compensation

La première année est organisée sous forme de 3 blocs de connaissances et de compétences :

- Mathématiques (lycée, ULCO),
- Professionalisation (INSPÉ),
- Français, Philosophie morale et politique, EPS, Histoire-Géographie, Sciences et Technologie, Anglais, Arts (lycée).

La première année du parcours PPPE est validée lorsque la moyenne est obtenue à chacun de ces trois blocs. Cette moyenne est la moyenne des EC constituant le bloc considéré, pondérée par les ECTS attribués à chaque EC. Il n'est pas nécessaire d'obtenir la moyenne à chaque EC, les EC à l'intérieur d'un même bloc pouvant se compenser.

Jury

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC et la validation de l'année.

Obtention du diplôme final de Licence :

Pour obtenir le diplôme de Licence de Mathématiques, l'étudiant doit avoir validé chacune des trois années qui le compose (L1, L2 et L3).

Mentions de réussite :

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est la moyenne annuelle du L3.

Attribution de la mention :

- « Passable » si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et strictement inférieure à 12/20.
- « Assez Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20.
- « Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 14/20 et strictement inférieure à 16/20.
- « Très Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 16/20.

Progression - Redoublement

Tout étudiant ayant validé la première année peut s'inscrire en deuxième année. Lorsque l'étudiant n'a pas validé l'intégralité de la première année, le jury peut lui proposer le redoublement ou l'autoriser à continuer avec une double inscription L1 et L2, l'inscription principale se faisant en L1.

Pour valider le diplôme de licence, il est nécessaire de valider chacune des trois années la constituant.

ECTS (European Credits Transfer System)

Les enseignements du parcours PPPE sont découpés en Unités d'Enseignement (UE), auxquelles est attribué un certain nombre de crédits européens de formation (ECTS), jouant le rôle de coefficient dans le calcul de la moyenne semestrielle. Une licence comptabilise 180 ECTS, répartis en 6 semestres de 30 ECTS.

Toute UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 est validée, et tous les ECTS attachés à cette UE sont alors définitivement acquis. Chaque semestre validé donne l'intégralité des 30 ECTS qui lui sont attachés, même en cas de compensation entre les UE le constituant. Chaque année validée donne l'intégralité des 60 ECTS qui lui sont attachés.

Déroulement des examens

Documents et matériel :

Les documents et les calculatrices sont interdits sauf mention contraire. Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, tablettes...) sont interdits.

Retard à une épreuve :

Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

Régimes spéciaux

Étudiants boursiers :

La présence aux examens ainsi qu'aux cours, TD et TP est obligatoire pour les étudiants boursiers. Les absences injustifiées seront signalées aux Services du CROUS qui pourront procéder à l'arrêt des versements et exiger le remboursement des sommes perçues.

Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) peut attester de ce statut de SHN. Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions. Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer le secrétariat pédagogique des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Étudiants en situation de handicap :

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques. La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement. Le Bureau de la Vie Etudiante assure la mise en place et le suivi de ces mesures.

Étudiants salariés :

Tout étudiant effectuant 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre durant l'année universitaire peut demander à bénéficier du *statut de salarié*. Une attestation de son employeur lui permettra de bénéficier de ce régime. Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut être dispensé de passer certaines épreuves de contrôle continu, en fonction de ses contraintes professionnelles ; il se verra proposé au moins une épreuve terminale chaque semestre.

Téléphone portable

Sauf autorisation expresse de l'enseignant, tout usage de téléphone portable ou autre objet connecté est interdit pendant les heures d'enseignement.

Programme de la Formation

Semestre 1 (14 semaines d'enseignement et une semaine de stage en école)

Enseignements effectués au lycée Jean Bart :

Éléments Constitutifs	ECTS	Volume horaire
Mathématiques	5	63 h
Français	5	63 h
Philosophie	2	21 h
Éducation Physique et Sportive	2	21 h
Sciences et technologie	2	21 h
Anglais	2	21 h
Histoire et Géographie	2	21 h
Arts	2	21 h

Les étudiants pourront également bénéficier d'accompagnement individualisé, dans la limite de 21 heures en Mathématiques et de 10,5 heures en Français.

Enseignements effectués à l'université :

Éléments Constitutifs	ECTS	Volume horaire
Professionalisation	4	26 h
Mathématiques	4	36 h

Semestre 2 (14 semaines d'enseignement et 2 semaines de stage en école)

Enseignements effectués au lycée Jean Bart :

Éléments Constitutifs	ECTS	Volume horaire
Mathématiques	5	63 h
Français	5	63 h
Philosophie	2	21 h
Éducation Physique et Sportive	2	21 h
Sciences et technologie	2	21 h
Anglais	2	21 h
Histoire et géographie	2	21 h
Arts	2	21 h

Les étudiants pourront également bénéficier d'accompagnement individualisé, dans la limite de 21 heures en Mathématiques et de 10,5 heures en Français.

Enseignements effectués à l'université :

Éléments Constitutifs	ECTS	Volume horaire
Exploitation du stage	4	20 h
Mathématiques	4	36 h

Semestre : 1 ECTS : 5	Mathématiques au lycée 1
Responsables	Émilie Rubbens, Guillaume Sename
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les connaissances nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école élémentaire. - Découvrir et comprendre les articulations entre les notions mathématiques et procurer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école. - Savoir résoudre des problèmes.
Descriptif du contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les nombres entiers naturels : bases, numération, diviseur et multiple, division euclidienne, nombres premiers, pgcd et ppcm. 2. Les fractions, les nombres décimaux et les nombres réels. 3. Le calcul littéral : équations, inéquations. 4. Suites : réinvestissement et approfondissement de connaissances relevant du secondaire. 5. Géométrie : réinvestissement et approfondissement de connaissances relevant du secondaire autour des figures usuelles : triangle, quadrilatère, cercle... 6. Algorithmique et programmation : lire, écrire, tester et corriger un algorithme en langage naturel répondant à un problème donné.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et utiliser la notion de base, les différents systèmes de numération, les différents types de nombres composant l'ensemble des nombres réels ; - Résoudre des problèmes à l'aide d'une modélisation par une suite numérique ; - Résoudre des problèmes de géométrie faisant intervenir les figures usuelles : triangle, quadrilatère, cercle ; - Lire, écrire, tester, corriger un algorithme écrit en langage naturel. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances culturelles et historiques en lien avec les mathématiques ; - Développer des compétences orales.
Volume horaire	63 h
Modalités d'évaluation	Au moins quatre interrogations écrites de 20 mn (IE), au moins deux devoirs surveillés (DS) de 1h30. CC= 2/5 IE + 3/5 DS.
Pré-requis	Programme de spécialité mathématiques de première et de terminale
Supports pédagogiques	Bibliographie donnée au fil des enseignements ; site et chaînes youtube d'Yvan Monka : https://www.maths-et-tiques.fr/ https://www.youtube.com/channel/UCi1VynHQaSDT48F5S0j3PQA
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Émilie Rubbens, Guillaume Sename

Semestre : 1 ECTS : 5	Français 1
Responsable	Sylvie Billaud
Objectifs généraux	L'enseignement du français dans le cadre du PPPE a pour objectifs la maîtrise de la langue française écrite et orale et le développement d'une culture littéraire et artistique de qualité.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la langue : premières notions. - Grammaire : phrase simple et phrase complexe, fonction des mots et groupes de mots. - Lexique : morphologie et sémantique lexicales. - Consolidation de l'orthographe grammaticale et lexicale. - Phonologie du français et Histoire de la langue. - Écriture : étude et production d'écrits de genres variés. - Découverte des principes de la communication à travers des ateliers et travaux consacrés à l'expression orale. - Littérature (patrimoniaire et contemporaine) : 2 à 3 œuvres étudiées ainsi que des extraits à travers le parcours suivant : <i>Aventures et lecture : l'aventure et l'ailleurs – représentations de l'autre.</i>
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la construction d'une phrase, d'identifier les principales fonctions nominales. - de maîtriser quelques notions de morphologie et sémantique lexicales. - de produire des écrits variés en respectant les règles essentielles de l'orthographe grammaticale et lexicale. - de s'exprimer à l'oral et plus particulièrement de pratiquer la lecture de textes à voix haute. - de replacer un extrait littéraire dans son contexte (littéraire, artistique, culture...)
Volume horaire	63 h
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : <u>au moins</u> deux interrogations écrites sur les cours, une production orale, trois écrits variés, un devoir surveillé de 1h30.
Pré-requis	Programme de Première en français.
Supports pédagogiques	Bibliographie donnée au fil des enseignements.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Sylvie Billaud

Semestre : 1 ECTS : 2	Philosophie morale et politique 1
Responsable	Isabelle Vantilcke
Objectifs généraux	Apporter aux étudiants les connaissances et les outils intellectuels leur permettant de réfléchir à leur propre pratique et de transmettre, à leur tour, les valeurs et les principes constitutifs de la République.
Descriptif du contenu	« Fondements et principes de l'action » Mise en place et consolidation d'une série de concepts fondamentaux : <ul style="list-style-type: none"> - La vérité - Le savoir - La croyance - Rationalités théoriques et rationalités pratiques
Compétences délivrées	<i>Compétences disciplinaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> - opérer des distinctions conceptuelles (croire et savoir, argumentation et démonstration, etc) - mentionner les grands noms et prendre appui sur les grandes théories de la philosophie ancienne, moderne ou contemporaine (la logique d'Aristote, le doute cartésien, le principe de falsifiabilité chez Popper, par exemple) <i>Compétences additionnelles et transversales :</i> <ul style="list-style-type: none"> - relater quelques épisodes de l'histoire des sciences (des mathématiques, notamment) - rendre compte des conditions et des enjeux d'une découverte (par exemple, les géométries non-euclidiennes au 19e s.)
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	Au moins un essai argumenté, un devoir sur table (évaluation des connaissances) et un exposé oral
Pré-requis	Aucun
Supports pédagogiques	Les grands textes de la philosophie
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Isabelle Vantilcke

Semestre : 1 ECTS : 2	Éducation Physique et Sportive 1
Responsable	Jean-François Campagne
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver un équilibre et une hygiène de vie. - Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité. - Renforcer la solidarité au sein du groupe classe. - Sensibiliser à l'enseignement d'une EPS à l'école.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les ressources personnelles qui permettent l'acquisition de compétences dans les pratiques physiques d'entretien et de loisir. - Acquérir des connaissances sur les activités physiques, sportives et artistiques permettant leur enseignement à l'école élémentaire et primaire. - Apporter des connaissances sur les activités adaptées aux besoins des élèves en situation de handicap.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se préparer pour performer. - Pratiquer pour se sentir bien avec soi-même et avec les autres. - Organiser l'activité physique pour des enfants en milieu scolaire. - Adapter les apsa aux élèves en situations de handicap. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences orales et des postures pour enseigner.
Volume horaire	21 h. 2 cycles d'activités : activités athlétiques, activités aquatiques.
Modalités d'évaluation	<p>Une évaluation par cycle d'activité (2 par semestre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, investissement physique au cours du cycle et production finale (performance physique et/ou motrice). - Point bonus pour l'investissement au sein de l'association sportive du lycée.
Pré-requis	Connaissances des pratiques sportives scolaires (vécues ou non). Pas de dispense totale possible (présence et observation obligatoires même si dispense de pratique). Pratique physique en milieu aquatique autorisée.
Supports pédagogiques	<p>Bibliographie : L'épreuve d'EPS au CRPE . Ed Revue EPS 2018. Les Revues EPS 1. Ressources numériques : https://eduscol.education.fr/169/education-physique-et-sportive-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-un-enseignement-au-cycle-2.</p>
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Jean-François Campagne

Semestre : 1 ECTS : 3	Sciences et technologie 1
Responsable	Florence Morand, Eric Sousa
Objectifs généraux	<p>Cette formation a pour objectif la maîtrise des contenus nécessaires à l'enseignement à l'école primaire des concepts scientifiques et technologiques fondamentaux indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure. L'approche retenue vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les compétences mobilisées dans les démarches scientifiques et technologiques - encourager les futur(e) enseignant(e)s à mettre en œuvre des démarches d'investigation avec leurs élèves. - contribuer à la construction du raisonnement et du questionnement scientifique : <ul style="list-style-type: none"> - apprendre aux étudiants à formuler des questions scientifiques (par la construction d'hypothèses et de problématiques de recherche), - identifier et poser des problèmes appelant des réponses technologiques, - encourager la curiosité et la créativité. - développer l'esprit critique et de distinguer faits et savoirs scientifiques des opinions et croyances.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du vivant : <ul style="list-style-type: none"> - les organismes uni- ou pluricellulaires ; organisation fonctionnelle de la cellule eucaryote. - les Biomolécules et leur fonction : Membranes et lipides ; paroi et cellulose ; les acides nucléiques (ADN et ARN) ; les acides aminés et les protéines. - Métabolisme cellulaire (autotrophie, hétérotrophie ; exemples de réactions du métabolisme : respiration cellulaire et photosynthèse ; mitochondries et chloroplastes). - Biomolécules et leur fonction : les glucides (Triose – hexose, ainsi que l'amidon). - La matière : les éléments chimiques ; les molécules organiques, les matériaux courants. - La gravitation : le poids. - La production et le transfert de l'énergie.
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir développé ses capacités d'observation et d'analyse, et avoir exercé son esprit critique. Il aura acquis les compétences nécessaires à la démarche expérimentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer, s'approprier - Analyser, raisonner - Concevoir, créer, réaliser - Valider - Communiquer
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	Un exposé oral, des comptes rendus d'activités, un devoir surveillé de fin de période (DS) de 1h00
Pré-requis	Programme de SVT et de physique chimie de seconde et enseignement scientifique de 1ère et terminale
Supports pédagogiques	Documents et références bibliographiques et sitographiques distribués en fonction des besoins ; Activités pratiques.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Florence Morand, Eric Sousa

Semestre : 1 ECTS : 2	Anglais 1
Responsable	Béatrice Bellenge
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les connaissances linguistiques acquises et les compétences de compréhension et production développées en 2nde, 1ère et Terminale. - Découvrir et approfondir les connaissances culturelles et civilisationnelles des pays de langue anglaise (principalement Royaume Uni et USA) au travers d'œuvres cinématographiques, littéraires, de reportages vidéos et radiophoniques et d'articles de presse.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences linguistiques : la phrase simple ; présent simple – présent Be+Ing ; référence au passé ; référence à l'avenir ; les aspects ; la modalité ; la voix passive ; la proposition infinitive ; l'emploi des articles ; les quantifieurs ; adjectifs possessifs et pronoms. - L'enrichissement lexical s'inscrit dans les programmes de l'école primaire (cycles 2 et 3) : enfant, l'enfance, l'univers enfantin, corps, personne, vie quotidienne, l'imaginaire et repères géographiques et culturels de la langue anglaise. - Maîtrise générale du système phonologique
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre des émissions de télévision et radiophoniques. - comprendre des extraits de films, séries en anglais standard - comprendre un texte littéraire contemporain en prose et le point de vue particulier d'un auteur d'article de presse. - communiquer de manière relativement spontanée avec un locuteur natif, présenter et défendre son opinion. - s'exprimer en continu de façon claire sur des sujets relatifs à ses centres d'intérêt, développer un point de vue. - écrire des textes clairs et détaillés, écrire un essai, un rapport , des lettres mettant en valeur des expériences personnelles. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - partager des informations. - travailler de manière collective. - prendre la parole devant un auditoire.
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	<p>Interrogations écrites régulières de contrôle de l'acquisition des connaissances grammaticales et lexicales.</p> <p>1 à 2 devoirs non surveillés et devoirs surveillés afin d'évaluer les compétences de compréhension orale et écrite et de production orale et écrite.</p> <p>Évaluation de la prise de parole en continu et en interaction.</p> <p>Évaluation du travail collaboratif.</p>
Pré-requis	Connaissances acquises et compétences développées au collège et au lycée.
Supports pédagogiques	Une bibliographie sera distribuée en début d'année scolaire Une écoute régulière de la BBC www.bbc.co.uk , de NPR www.npr.org , de Voice of America www.voanews.com est recommandée.
Langue de l'enseignement	Anglais et Français
Enseignants	Béatrice Bellenge

Semestre : 1 ECTS : 2	Histoire et géographie 1
Responsable	Myriam Boué
Objectifs généraux	L'enseignement de l'Histoire et de la Géographie dans le cadre du PPPE a pour objectifs : la formation intellectuelle et civique des étudiants, l'acquisition des méthodes des deux disciplines, l'approfondissement des connaissances et de donner aux étudiants un cadre de référence nécessaire à leur futur métier.
Descriptif du contenu	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction épistémologique : Pourquoi et comment enseigner l'Histoire ? <ul style="list-style-type: none"> - Penser le temps (méthodes et démarches) - Analyser les sources et mettre en écrit - Evaluer les connaissances et les compétences en histoire des élèves de l'école primaire à la terminale - Thème 1. Préhistoires en Europe. <ul style="list-style-type: none"> - De la maîtrise du feu aux âges du bronze - Vie matérielle et imaginaires - Méthodes de l'archéologie <p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée 1 : Qu'est-ce que la Géographie ? - Chapitre 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Les questions clés de la Géographie : Où ? Qui ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? Comment ? - Une grille de lecture du monde utile aux élèves et aux citoyens - Chapitre 2 : L'espace et le territoire : le « domaine » du géographe ? <ul style="list-style-type: none"> - espace et territoire : deux concepts essentiels - la notion d'espace vécu - comment les analyser et les décrire
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser des repères historiques et géographiques sur la Préhistoire. - être conscient des très grandes lignes épistémologiques en Histoire comme en Géographie. - maîtriser du vocabulaire historique et géographique se rapportant aux chapitres. - savoir rédiger une production problématisée et argumentée en Histoire et en Géographie.
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	au moins deux productions écrites et une production orale.
Pré-requis	Programme de tronc commun du cycle terminal du lycée. Savoir rédiger une dissertation et une analyse de document.
Supports pédagogiques	Bibliographie donnée au fil des enseignements.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Myriam Boué

Semestre : 1 ECTS : 1	Arts plastiques / Histoire de l'art 1
Responsable	Fanny Rougerie
Objectifs généraux	Maitriser les compétences et les connaissances nécessaires en Arts Plastiques et Histoire des Arts pour les enseigner aux élèves du premier degré. Cet enseignement vise à développer l'appétence et la curiosité envers toute forme d'art, de développer la pratique exploratoire de création pour apprendre, acquérir des connaissances autour de différents artistes et œuvres.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et engager différentes pratiques plastiques bidimensionnelles et tridimensionnelles, celles de l'image fixe et animée, analogique et numérique au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité - Mobiliser et s'appropriier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, interpréter et créer - Observer et écouter, verbaliser la pratique - Acquérir des réflexes pour aborder une œuvre avec méthode / Comprendre qu'une œuvre pose questions.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et maîtriser des moyens et des techniques (bidimensionnels, tridimensionnels, image fixe et animée, analogique et numérique, etc.) en faisant preuve de polyvalence pour envisager des activités en Arts Plastiques (en lien ou non avec d'autres disciplines) - Mettre en œuvre un processus de création / Réfléchir sur la pratique - Acquérir un vocabulaire spécifique aux Arts Plastiques - Décrire / Analyser / Interpréter une œuvre, des oeuvres - Connaître des œuvres dans une diversité d'esthétiques et de périodes, fournissant les bases d'une culture plastique et artistique - Être capable de transférer des connaissances artistiques et culturelles à des situations d'apprentissage - Argumenter des choix pédagogiques - Savoir évaluer des compétences dans un objectif pédagogique <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se constituer une banque de données iconographiques et références à partir d'œuvres de références sur des périodes anciennes et contemporaines, de différents domaines et créer des liens entre elles. - Produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts. - Savoir relier des références artistiques à d'autres champs disciplinaires - Comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales, du spectacle vivant et de la culture - Partenaires de l'École : identification, modalités de travail, co-conception de projets...
Volume horaire	11 h au semestre 1 ; travaux et recherches documentaires en groupe ou individuels ; mutualisation.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, investissement personnel au cours du semestre et production finale (Travail individuel en pratique) - Travail de recherches (petit dossier écrit) sur le champ référentiel à réaliser en lien avec une activité en Arts Plastiques réalisée par l'étudiant. - Épreuve écrite d'1h à partir d'un corpus d'oeuvres (en session d'examen) type DS.
Pré-requis	Être engagé(e) dans des pratiques artistiques personnelles. Fréquenter des lieux culturels, des lieux d'expositions (galeries, musées, centres culturels...) Se tenir informé des actualités culturelles (presse spécialisée...).
Supports pédagogiques	Apports théoriques et pratiques donnés au fil de l'enseignement.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Fanny Rougerie

Semestre : 1 ECTS : 1	Éducation Musicale / Histoire des Arts 1
Responsable	Nicolas Lukaszewicz
Objectifs généraux	Apporter des éléments techniques, méthodologiques et culturels indispensables à la mise en œuvre de l'éducation artistique et musicale dans le premier degré.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques vocales individuelles et collectives dans des situations diversifiées (Interprétations, créations, projets...) et approche de la direction. - Connaissance de la voix, respiration, placement de la voix, posture... - Pratiques instrumentales accessibles. (Percussions corporelles, éléments rythmiques...) - Pratique d'écoute : développement de l'acuité auditive sur une diversité d'œuvres, identification des éléments les plus caractéristiques et approche de l'analyse musicale.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i> à l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques vocales nécessaires à l'interprétation d'un chant et à la création. - Mobiliser des réflexes d'analyse auditive et caractériser avec le vocabulaire approprié une musique donnée. - Identifier les principales périodes musicales et les styles qui s'y rattachent. Savoir resituer une œuvre dans son contexte culturel, historique et géographique. - Faire des liens entre les œuvres. - Établir des liens entre « Percevoir » et « Produire ». - Porter un regard sur une pratique pédagogique, savoir faire des choix dans le répertoire abordé en classe et être capable de les expliquer. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir des liens entre les arts et développer l'interdisciplinarité. - Produire un commentaire à l'écrit comme à l'oral. - Travailler en groupe, coopérer, développer l'expression orale.
Volume horaire	Volume horaire total : 11 h au semestre 1 Travaux individuels et collectifs, recherches, mutualisation.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par l'étudiant d'une démarche pédagogique. - Commentaire d'écoute. - Pratique vocale.
Pré-requis	Écouter et s'ouvrir à différents styles de musiques, pratiquer régulièrement (en autonomie, en pratique d'ensemble...) le chant. Fréquenter les lieux artistiques.
Supports pédagogiques	Donnés le long de la formation.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Nicolas Lukaszewicz

Semestre : 1 ECTS : 4	Mathématiques à l'université 1
Responsables :	Anne Bracco, Thierry Gensane
Objectifs généraux	Le but premier de cette unité d'enseignement est de faire acquérir à l'étudiant une rigueur de raisonnement et de rédaction en Mathématiques. À cette occasion, seront abordées des notions de base de logique, de théorie des ensembles et des éléments d'Analyse, notamment les suites réelles.
Descriptif du contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éléments de logique, différents types de raisonnement : Assertion, négation, quantificateurs. Connecteurs logiques (ou, et, implique). Implication, implication réciproque, contraposée, équivalence. Différents types de raisonnement. 2. Théorie des ensembles : Description des ensembles de nombres : \mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q}, \mathbb{D}, \mathbb{R}. Appartenance, inclusion, complémentaire, union, intersection, différence symétrique. Ensemble des parties d'un ensemble. 3. L'ensemble des entiers naturels et le raisonnement par récurrence : L'ensemble \mathbb{N}, les différents types de récurrence, exemples d'application. 4. L'ensemble des réels : Valeur absolue, inégalités triangulaires, partie entière. Intervalles de \mathbb{R}, ensembles connexes de \mathbb{R}. Axiome de la borne supérieure. Densité de \mathbb{Q} dans \mathbb{R}. 5. Étude des suites de nombres réelles : Définition d'une suite, opérations, suites définies à l'aide d'une fonction, suites récurrentes du type $u_{n+1} = f(u_n)$. Suites bornées, suites monotones, suites extraites, suites adjacentes. Limites d'une suite : définition, unicité, opérations sur les limites. Théorèmes d'encadrement, de passage à la limite, limite monotone.
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'utiliser le symbolisme mathématique à bon escient - de comprendre un énoncé écrit en langage mathématique - de savoir transcrire certaines propriétés en langage mathématique - de connaître différents types de raisonnement mathématique - de comprendre et de savoir rédiger des démonstrations sur les ensembles - de comprendre et de savoir rédiger un raisonnement par récurrence - de connaître les propriétés de base de l'ensemble des réels - de mener l'étude d'une suite réelle (monotonie, comportement à l'infini)
Volume horaire	36 h
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Session 1 : Contrôle continu. Deux devoirs surveillés et plusieurs évaluations plus courtes (interrogations écrites ou orales) - Session 2 : Examen de 2 heures.
Pré-requis	Cours de spécialité Mathématiques de Terminale, en série générale
Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Polycopiés de cours - <i>Maths, visa pour la licence 1</i>, F. LIRET, C. SCRIBOT, DUNOD - <i>Mathématiques, tout-en-un pour la licence</i>, J.P. RAMIS, A. WARUSFEL, DUNOD
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Anne Bracco, Thierry Gensane

Semestres : 1 et 2 ECTS : 4	Contexte d'exercice du métier
Responsable :	Nathalie Salagnac
Objectifs généraux	Découvrir le métier d'enseignant, les finalités et les valeurs de l'éducation. Se construire une première culture professionnelle.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - le métier (missions, compétences) - le cadre institutionnel (spécificités, réglementations) - l'éthique et la déontologie : travail sur les valeurs de la république (étude de textes et étude de cas) - l'histoire de l'enseignement, partie 1 - le développement de l'enfant, partie 1
Compétences délivrées	À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir construit une première culture professionnelle du métier de professeur des écoles, - d'avoir des éléments de connaissances sur le cadre réglementaire, les missions, les valeurs de l'école, - d'appréhender de manière générale les contenus disciplinaires dans le premier degré
Volume horaire	26 h pour l'année Semestre 1 : 3 cours de 4 heures + 1 cours de 2 heures Semestre 2 : 3 cours de 4 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve écrite (type devoir surveillé) portant sur les contenus dispensés pendant les cours.
Pré-requis conseillés	aucun
Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le nouveau référentiel des compétences professionnelles, 2019. https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/84/7/CRPE-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151847.pdf - Programmes, ressources Eduscol : https://eduscol.education.fr/74/j-enseigne - Les textes officiels : https://www.education.gouv.fr/les-textes-officiels-le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-journal-officiel-le-code-de-l-3920 - Le Code de l'éducation (2021) : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006071191/ - Charte de la laïcité à l'école : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm - Léon Antoine et Roche Pierre. Histoire de l'enseignement en France. Presses Universitaires de France, 2012. - Luc Jean-Noël, Condette Jean-François, Verneuil Yves, Histoire de l'enseignement en France XIX-XXIe siècle, Armand Colin, 2020. - Prost Antoine. Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France (depuis 1930) - Tome 4. Paris, Perrin, 2004. - Troger Vincent, Ruano-Borbalan Jean-Claude, Histoire du système éducatif. Presses Universitaires de France, « Que sais-je? », 2012. - Site du Ministère de l'Éducation nationale : https://www.education.gouv.fr/
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	

Semestres 1 et 2 ECTS : 4	Stage : préparation au stage et exploitation du stage
Responsable	Nathalie Salagnac
Objectifs généraux	L'encadrement du stage poursuit 4 objectifs <ol style="list-style-type: none"> 1. Vivre une première expérience d'enseignement 2. Travail sur ses représentations du métier et les confronter au réel 3. Travail d'observation (activités élèves, maîtres, contexte, ...) 4. Confirmer son choix professionnel
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La découverte de différentes formes d'observation. - La construction d'outils d'observation. - Le recueil et l'analyse des données issues de l'observation. - Réaliser des lectures professionnelles.
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable</p> <p><i>Compétences disciplinaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'observer, prendre des notes et interroger les professionnels - de se questionner et identifier les principes éthiques fondamentaux - d'identifier les outils professionnels individuels et collectifs des professeurs des écoles - d'identifier le rôle de tous les acteurs <p><i>Compétences additionnelles et transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - accepter de remettre en question ses représentations initiales du métier - identifier les personnes ressources et savoir demander de l'aide - respecter la confidentialité des informations concernant les élèves et leurs familles - maîtriser la langue orale
Volume horaire	20 h de travaux dirigés pour l'année S1 : 2 cours de 3 heures avant le stage et 1 cours de 2 heures après le stage S2 : 2 cours de 4 heures avant le stage et 1 cours de 4 heures après le stage
Modalités d'évaluation	<p>Session 1 : Réalisation d'un rapport de stage au S2 (dossier individuel écrit de 8 à 10 pages) à rendre à une date fixée au calendrier général et commune à tous les étudiants. Présence au stage obligatoire (un défaut de validation du stage vaut défaillance à l'UE).</p> <p>Session 2 : Dossier amélioré selon les recommandations du correcteur (sous réserve de la validation du stage).</p>
Pré-requis	aucun
Supports pédagogiques	Livret de stage
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	

Semestre : 2 ECTS : 5	Mathématiques au lycée 2
Responsables	Émilie Rubbens, Guillaume Sename
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les connaissances nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école élémentaire. - Découvrir et comprendre les articulations entre les notions mathématiques et procurer des éléments culturels et historiques favorisant la prise de recul par rapport aux contenus enseignés à l'école. - Savoir résoudre des problèmes.
Descriptif du contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fonctions : réinvestissement et approfondissement de connaissances relevant du secondaire. 2. Géométrie : réinvestissement et approfondissement de connaissances relevant du secondaire autour des figures usuelles : triangle, quadrilatère, cercle (poursuite du travail mené au S1). 3. Nombres complexes : formes algébrique, trigonométrie, exponentielle, résolution d'équations. 4. Algorithmique et programmation : lire, écrire, tester et corriger un algorithme en langage naturel répondant à un problème donné
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir mener une étude de fonction dans l'objectif de résoudre un problème ; - Résoudre des problèmes de géométrie faisant intervenir les figures usuelles : triangle, quadrilatère, cercle ; - Savoir manipuler les nombres complexes d'un point de vue algébrique ; - Lire, écrire, tester, corriger un algorithme écrit en langage naturel. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances culturelles et historiques en lien avec les mathématiques ; - Développer des compétences orales.
Volume horaire	63 h
Modalités d'évaluation	<p>Au moins trois interrogations écrites de 20 mn (IE), un exposé oral (Exp), au moins deux devoirs surveillés (DS) de 1h30. CC= 1/10 Exp + 3/10 IE + 3/5 DS. Une seconde session, dite de rattrapage, en fin de semestre 2, aura lieu sous la forme d'une épreuve écrite de 1h30.</p>
Pré-requis	Programme de spécialité mathématiques de première et de terminale
Supports pédagogiques	<p>Bibliographie donnée au fil des enseignements ; site et chaînes youtube d'Yvan Monka : https://www.maths-et-tiques.fr/ https://www.youtube.com/channel/UCi1VynHQaSDT48F5S0j3PQA</p>
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Émilie Rubbens, Guillaume Sename

Semestre : 2 ECTS : 5	Français 2
Responsable	Sylvie Billaud
Objectifs généraux	L'enseignement du français dans le cadre du PPPE a pour objectifs la maîtrise de la langue française écrite et orale et le développement d'une culture littéraire et artistique de qualité.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la langue : approfondissement. - Grammaire : phrase simple et phrase complexe, fonction des mots et groupes de mots. - Lexique : morphologie et sémantique lexicales. - Consolidation de l'orthographe grammaticale et lexicale. - Phonologie du français et Histoire de la langue. - Écriture : étude et production d'écrits de genres variés. - Approfondissement des principes de la communication à travers des ateliers et travaux consacrés à l'expression orale et la lecture des textes. - Littérature et arts/ dialogue des mots et des images autour du thème : <i>portraits de l'enfant</i> (2 ou 3 récits seront mis en perspective avec des œuvres cinématographiques, peintures et photographies).
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de proposer une étude grammaticale et/ou lexicale d'un texte à partir des connaissances vues en cours - de connaître les grandes étapes de l'histoire de la langue française - de produire des écrits variés respectant les règles essentielles de l'orthographe grammaticale et lexicale - d'adapter sa prise de parole au(x) public(s) concerné(s) et de donner des lectures expressives de textes littéraires - de replacer un extrait de récit dans son contexte (littéraire, artistique, culturel...) et de proposer un lien avec l'image.
Volume horaire	63 h
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : <u>au moins</u> deux interrogations écrites sur les cours, une production orale, trois écrits variés, un devoir surveillé de 1h30.
Pré-requis	Programme de Première en français.
Supports pédagogiques	Bibliographie donnée au fil des enseignements.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Sylvie Billaud

Semestre : 2 ECTS : 2	Philosophie morale et politique 2
Responsable	Isabelle Vantilcke
Objectifs généraux	Apporter aux étudiants les connaissances et les outils intellectuels leur permettant de réfléchir à leur propre pratique et de transmettre, à leur tour, les valeurs et les principes constitutifs de la République.
Descriptif du contenu	<p>« Fondements et principes de l'action » Mise en place et consolidation d'une série de concepts fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'éthique - Les dispositions morales (sensibilité morale et question de la règle) - La délibération, la décision, la responsabilité - La politique - Le bien commun - L'État et la société - La violence - Le droit - La justice
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - manier efficacement les concepts et opérer des distinctions conceptuelles (éthique et morale, morale et politique, par exemple) - mentionner les grands noms et prendre appui sur les grandes théories de la philosophie ancienne, moderne ou contemporaine (éthique d'Aristote, théorie du devoir chez Kant, le principe de responsabilité chez Hans Jonas, par exemple) <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - exercer son esprit critique - acquérir le sens de la nuance - développer son esprit citoyen
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	Au moins un essai argumenté, un devoir sur table (évaluation des connaissances) et un exposé oral
Pré-requis	Aucun
Supports pédagogiques	Les grands textes de la philosophie
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Isabelle Vantilcke

Semestre : 2 ECTS : 2	Éducation Physique et Sportive 2
Responsable	Jean-François Campagne
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver un équilibre et une hygiène de vie. - Contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité. - Renforcer la solidarité au sein du groupe classe. - Sensibiliser à l'enseignement d'une EPS à l'école.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les ressources personnelles qui permettent l'acquisition de compétences dans les pratiques physiques d'entretien et de loisir. - Acquérir des connaissances sur les activités physiques, sportives et artistiques permettant leur enseignement à l'école élémentaire et primaire. - Apporter des connaissances sur les activités adaptées aux besoins des élèves en situation de handicap.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se préparer pour performer. - Pratiquer pour se sentir bien avec soi-même et avec les autres. - Organiser l'activité physique pour des enfants en milieu scolaire. - Adapter les apsa aux élèves en situations de handicap. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des compétences orales et des postures pour enseigner.
Volume horaire	21 h. 2 cycles d'activités : sports collectifs, activités physiques d'expression
Modalités d'évaluation	<p>Une évaluation par cycle d'activité (2 par semestre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, investissement physique au cours du cycle et production finale (performance physique et/ou motrice). - Point bonus pour l'investissement au sein de l'association sportive du lycée.
Pré-requis	Connaissances des pratiques sportives scolaires (vécues ou non). Pas de dispense totale possible (présence et observation obligatoires même si dispense de pratique). Pratique physique en milieu aquatique autorisée.
Supports pédagogiques	<p>Bibliographie : L'épreuve d'EPS au CRPE . Ed Revue EPS 2018. Les Revues EPS 1. Ressources numériques : https://eduscol.education.fr/169/education-physique-et-sportive-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-un-enseignement-au-cycle-2.</p>
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Jean-François Campagne

Semestre : 2 ECTS : 3	Sciences et technologie 2
Responsable	Florence Morand, Eric Sousa
Objectifs généraux	<p>Cette formation a pour objectif la maîtrise des contenus nécessaires à l'enseignement à l'école primaire des concepts scientifiques et technologiques fondamentaux indispensables à la compréhension du monde qui nous entoure. L'approche retenue vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les compétences mobilisées dans les démarches scientifiques et technologiques - encourager les futur(e) enseignant(e)s à mettre en œuvre des démarches d'investigation avec leurs élèves. - contribuer à la construction du raisonnement et du questionnement scientifique : <ul style="list-style-type: none"> - apprendre aux étudiants à formuler des questions scientifiques (par la construction d'hypothèses et de problématiques de recherche), - identifier et poser des problèmes appelant des réponses technologiques, - encourager la curiosité et la créativité. - développer l'esprit critique et de distinguer faits et savoirs scientifiques des opinions et croyances.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution, biodiversité et écologie <ul style="list-style-type: none"> - Le brassage de l'information génétique : le brassage inter chromosomique et la fécondation - Dérive génétique et sélection naturelle - Classification et liens de parenté - Biodiversité, écosystèmes - La planète Terre <ul style="list-style-type: none"> - Les enveloppes fluides ; météorologie et climat ; changements - Transformation de la matière <ul style="list-style-type: none"> - Changement d'état - Mélanges et solutions - Initiation à la synthèse - La gravitation : énergie potentielle, énergie cinétique ; les lois de Képler
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir développé ses capacités d'observation et d'analyse, et avoir exercé son esprit critique. Il aura acquis les compétences nécessaires à la démarche expérimentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer, s'approprier - Analyser, raisonner - Concevoir, créer, réaliser - Valider - Communiquer
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	Un exposé oral, des comptes rendus d'activités, un devoir surveillé de fin de période (DS) de 1h00
Pré-requis	Programme de SVT et de physique chimie de seconde et enseignement scientifique de 1ère et terminale
Supports pédagogiques	Documents et références bibliographiques et sitographiques distribués en fonction des besoins ; Activités pratiques
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Florence Morand, Eric Sousa

Semestre : 2 ECTS : 2	Anglais 2
Responsable	Béatrice Bellenge
Objectifs généraux	Les objectifs généraux du semestre 1 sont renforcés afin que l'étudiant devienne progressivement un utilisateur indépendant de la langue vivante enseignée : niveau B2 du Cadre Commun de Référence pour les Langues.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences linguistiques : la phrase complexe ; la proposition relative ; les structures résultatives ; discours direct et indirect ; phrases emphatiques ; les subordonnées de temps ; le génitif ; les adjectifs et noms composés ; le comparatif, le superlatif ; les indéénombrables ; le pluriel des noms ; gérondif ; noms et adjectifs de nationalité. - L'enrichissement lexical se nourrit des diverses thématiques abordées lors de l'étude des différents supports utilisés.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre des documents écrits et oraux de plus en plus complexes . - comprendre des supports audios et vidéos avec des particularités régionales : accent du sud des USA, accent écossais ... - produire un discours oral de plus en plus fluide - développer sa capacité à interagir, sa spontanéité - compenser des lacunes lexicales afin d'exprimer une opinion - produire un travail écrit structuré et organisé grâce à l'emploi judicieux de connecteurs - L'étudiant aura amélioré sa prononciation afin qu'elle ne soit pas un obstacle à la compréhension de son discours. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - travail collaboratif - écoute et tolérance
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	<p>Interrogations écrites régulières de contrôle de l'acquisition des connaissances grammaticales et lexicales.</p> <p>1 à 2 devoirs non surveillés et devoirs surveillés afin d'évaluer les compétences de compréhension orale et écrite et de production orale et écrite.</p> <p>Évaluation de la prise de parole en continu et en interaction.</p> <p>Évaluation du travail collaboratif.</p>
Pré-requis	Acquisition et maîtrise régulières des connaissances grammaticales , lexicales, phonologiques, culturelles et civilisationnelles dispensées au semestre 1.
Supports pédagogiques	Lire la presse de langue anglaise et écouter la radio. Regarder des films et séries. Références données à la rentrée scolaire.
Langue de l'enseignement	Anglais et Français
Enseignants	Béatrice Bellenge

Semestre : 2 ECTS : 2	Histoire et géographie 2
Responsable	Myriam Boué
Objectifs généraux	L'enseignement de l'Histoire et de la Géographie dans le cadre du PPPE a pour objectifs : la formation intellectuelle et civique des étudiants, l'acquisition des méthodes des deux disciplines, l'approfondissement des connaissances et de donner aux étudiants un cadre de référence nécessaire à leur futur métier.
Descriptif du contenu	<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thème 2. Vivre au Moyen-Age et à l'époque moderne en Europe. <ul style="list-style-type: none"> - croire - travailler - combattre - régner <p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 3 : Le paysage : une lecture du monde <ul style="list-style-type: none"> - Le paysage en géographie - Lire, analyser et représenter un paysage : à partir d'une image, sur le terrain - Chapitre 4 : La carte : un outil aux multiples facettes <ul style="list-style-type: none"> - Les mutations de la carte et de la cartographie : formes et usages de la carte - Savoir lire et commenter une carte : éléments d'initiation - Chapitre 5 : Le rôle de l'exemple : faire comprendre et permettre de voyager <ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser et présenter une situation de manière géographique à partir de différents supports de manières à illustrer un concept/notion/idée - Faire voyager par l'exemple et rendre les réalités concrètes.
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser des connaissances sur la « vie quotidienne » à l'époque médiévale et moderne, - mettre en œuvre les démarches spécifiques du géographe, - maîtriser du vocabulaire historique et géographique se rapportant aux chapitres, - savoir rédiger une production problématisée et argumentée en Histoire et en Géographie, - envisager des pistes de transposition pédagogique pour des élèves du primaire.
Volume horaire	21 h
Modalités d'évaluation	au moins deux productions écrites et une production orale.
Pré-requis	Programme de tronc commun du cycle terminal du lycée. Savoir rédiger une dissertation et une analyse de document.
Supports pédagogiques	Bibliographie donnée au fil des enseignements.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Myriam Boué

Semestre : 2 ECTS : 1	Arts plastiques / Histoire de l'art 2
Responsable	Fanny Rougerie
Objectifs généraux	Maitriser les compétences et les connaissances nécessaires en Arts Plastiques et Histoire des Arts pour les enseigner aux élèves du premier degré. Cet enseignement vise à développer l'appétence et la curiosité envers toute forme d'art, de développer la pratique exploratoire de création pour apprendre, acquérir des connaissances autour de différents artistes et œuvres.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et engager différentes pratiques plastiques bidimensionnelles et tridimensionnelles, celles de l'image fixe et animée, analogique et numérique au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité - Mobiliser et s'appropriier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, interpréter et créer - Observer et écouter, verbaliser la pratique - Acquérir des réflexes pour aborder une œuvre avec méthode / Comprendre qu'une œuvre pose questions.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et maîtriser des moyens et des techniques (bidimensionnels, tridimensionnels, image fixe et animée, analogique et numérique, etc.) en faisant preuve de polyvalence pour envisager des activités en Arts Plastiques (en lien ou non avec d'autres disciplines) - Mettre en œuvre un processus de création / Réfléchir sur la pratique - Acquérir un vocabulaire spécifique aux Arts Plastiques - Décrire / Analyser / Interpréter une œuvre, des oeuvres - Connaître des œuvres dans une diversité d'esthétiques et de périodes, fournissant les bases d'une culture plastique et artistique - Être capable de transférer des connaissances artistiques et culturelles à des situations d'apprentissage - Argumenter des choix pédagogiques - Savoir évaluer des compétences dans un objectif pédagogique <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se constituer une banque de données iconographiques et références à partir d'œuvres de références sur des périodes anciennes et contemporaines, de différents domaines et créer des liens entre elles. - Produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts. - Savoir relier des références artistiques à d'autres champs disciplinaires - Comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales, du spectacle vivant et de la culture - Partenaires de l'École : identification, modalités de travail, co-conception de projets...
Volume horaire	10 h au semestre 2; travaux et recherches documentaires en groupe ou individuels; mutualisation.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, investissement personnel au cours du semestre et production finale (Travail individuel en pratique) - Travail de recherches (petit dossier écrit) sur le champ référentiel à réaliser en lien avec une activité en Arts Plastiques réalisée par l'étudiant. - Épreuve écrite d'1h à partir d'un corpus d'oeuvres (en session d'examen) type DS.
Pré-requis	Être engagé(e) dans des pratiques artistiques personnelles. Fréquenter des lieux culturels, des lieux d'expositions (galeries, musées, centres culturels...) Se tenir informé des actualités culturelles (presse spécialisée...).
Supports pédagogiques	Apports théoriques et pratiques donnés au fil de l'enseignement.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Fanny Rougerie

Semestre : 2 ECTS : 1	Éducation Musicale / Histoire des Arts 2
Responsable	Nicolas Lukaszewicz
Objectifs généraux	Apporter des éléments techniques, méthodologiques et culturels indispensables à la mise en œuvre de l'éducation artistique et musicale dans le premier degré.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques vocales individuelles et collectives dans des situations diversifiées (Interprétations, créations, projets...) et approche de la direction. - Connaissance de la voix, respiration, placement de la voix, posture... - Pratiques instrumentales accessibles. (Percussions corporelles, éléments rythmiques...) - Pratique d'écoute : développement de l'acuité auditive sur une diversité d'œuvres, identification des éléments les plus caractéristiques et approche de l'analyse musicale.
Compétences délivrées	<p><i>Compétences disciplinaires :</i> à l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques vocales nécessaires à l'interprétation d'un chant et à la création. - Mobiliser des réflexes d'analyse auditive et caractériser avec le vocabulaire approprié une musique donnée. - Identifier les principales périodes musicales et les styles qui s'y rattachent. Savoir resituer une œuvre dans son contexte culturel, historique et géographique. - Faire des liens entre les œuvres. - Établir des liens entre « Percevoir » et « Produire ». - Porter un regard sur une pratique pédagogique, savoir faire des choix dans le répertoire abordé en classe et être capable de les expliquer. <p><i>Compétences additionnelles et transversales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir des liens entre les arts et développer l'interdisciplinarité. - Produire un commentaire à l'écrit comme à l'oral. - Travailler en groupe, coopérer, développer l'expression orale.
Volume horaire	Volume horaire total : 10 h au semestre 2 Travaux individuels et collectifs, recherches, mutualisation.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par l'étudiant d'une démarche pédagogique. - Commentaire d'écoute. - Pratique vocale.
Pré-requis	Écouter et s'ouvrir à différents styles de musiques, pratiquer régulièrement (en autonomie, en pratique d'ensemble...) le chant. Fréquenter les lieux artistiques.
Supports pédagogiques	Donnés le long de la formation.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Nicolas Lukaszewicz

Semestre : 2 ECTS : 4	Mathématiques à l'université 2
Responsables :	Anne BRACCO, Thierry GENSANE
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement est tournée vers l'apprentissage de structures algébriques de base. Elles seront appliquées à la résolution de problèmes arithmétiques usuels.
Descriptif du contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Applications entre ensembles Définition d'une application entre ensembles. Image directe, image réciproque. Injection, surjection, bijection. Application réciproque d'une bijection. Dénombrabilité. 2. Calculs d'aires et de volumes Résolution de problèmes. 3. Structures de groupe et d'anneau Propriétés des lois de composition (commutativité, associativité, ...) Définitions, propriétés élémentaires. Sous-groupes, sous-anneaux. Exemples : l'anneau \mathbb{Z}, le groupe des isométries fixant un triangle équilatéral, ... 4. Arithmétique dans \mathbb{Z} Notions de multiples, de diviseurs, division euclidienne, nombres premiers. Égalité de Bezout, lemme de Gauss, pgcd, ppcm. Résolution d'équations diophantiennes.
Compétences délivrées	<p>À l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable</p> <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer l'image directe et réciproque d'un ensemble par une application - de prouver l'injectivité, la surjectivité, la bijectivité d'une application - de démontrer la dénombrabilité d'un ensemble dans des cas simples - de calculer des aires et des volumes - de reconnaître des groupes et des anneaux, de manier leurs propriétés - de résoudre des problèmes d'arithmétique sur des entiers - de résoudre des équations diophantiennes
Volume horaire	36 h
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Session 1 : Contrôle continu. Deux devoirs surveillés et plusieurs évaluations plus courtes (interrogations écrites ou orales) - Session 2 : Examen de 2 heures.
Pré-requis	Cours de spécialité Mathématiques de Terminale, en série générale
Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Polycopiés de cours - <i>Maths, visa pour la licence 1</i>, F. LIRET, C. SCRIBOT, DUNOD - <i>Mathématiques, tout-en-un pour la licence</i>, J.P. RAMIS, A. WARUSFEL, DUNOD
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants	Anne Bracco, Thierry Gensane